

Présentation appel à projet AITA Volet 6 animation-communication 2023

Thématique	Type d'action	Critères	Indicateurs	Montant d'aide	Calcul	Répartition enveloppe	Montant enveloppe
Repérage – Sensibilisation des futurs cédants et des PP	Repérage et sensibilisation des cédants sans repreneur, par des actions par territoire (avec les collectivités territoriales) ou par filière (avec des filières organisées) (dès 52 ans).	Projet multi-partenaires : identification sur un territoire ou sur une filière des cédants sans repreneur connu, par des réunions préparatoires (hors COTI) entre experts, élus, etc. Enquêtes téléphoniques auprès des cédants repérés. Sensibilisation (par téléphone ou rencontre) des cédants identifiés sans repreneur. Projet visant au moins 20 cédants sans repreneur. Actions d'une certaine ampleur, sur une aire géographique d'une communauté de communes par exemple.	Attestation de partenariat avec une collectivité ou une filière Intervenant sur la thématique du repérage de cédants sans repreneur connu Participation aux réunions : collectivités, filières, structures accompagnatrices, syndicats, etc. Réalisation de diagnostic comprenant le repérage et la sensibilisation.	120€*nombre cédants sans repreneur repérés et sensibilisés	Par projet	40 % 30 % - 45 %	368 000,00 €
	Sensibilisation collective des cédants et des PP	Actions de sensibilisation ou d'information collective des cédants et des PP visant : - à faire venir au PAIT ceux qui n'y sont pas encore allés, - à informer les PP sur le parcours à l'installation, sur la reprise d'une exploitation, sur l'accompagnement individuel possible - à informer sur la nécessité d'anticiper la transmission de l'exploitation, individuelle ou sociétaire, sur l'accompagnement individuel possible, - sur l'intérêt au moment de la transmission de l'inscription au RDI pour trouver un repreneur.	De 4 à 12 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + 50€/nbre	Par action		
			De 13 à 25 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + (50€*12) + (40€*nbre>12)			
			De 26 à 50 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + (50€*12) + (40€*13) + (20€*nbre>25)			
			De 50 et plus participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	2 000,00 €			
	Interventions auprès des apprenants	Interventions dans l'enseignement	Nombre d'interventions auprès des collégiens et/ou apprenants niveau IV minimum	300,00 €	Par intervention		
Forums	Participation à des forums	Forum en lien avec la Transmission Installation uniquement	300,00 €	Par forum			
Rôle du PAIT – accueil transmission	Information individuelle des cédants	Entretien individuel de tous les cédants qui le souhaitent ; Mise en place dans la mesure du possible de binômes de conseillers MSA/ PAIT, les entretiens en binôme étant alors l'occasion d'informer le cédant en même temps sur la transmission de l'exploitation et sur la préparation de la retraite.	Nombre de cédants accueillis en entretien individuel	2H*42€/H*nombre cédants accueillis en entretien individuel	2H*42€/H*nombre cédants accueillis en entretien individuel + 7 500,00 €	20% 15 % - 25 %	184 000,00 €
	Information collective	Le PAIT peut réaliser des réunions d'information collective des cédants, notamment pour faire passer des informations générales ; mais ce n'est pas son rôle essentiel qui reste l'entretien individuel.	Nombre de cédants ayant participé à une réunion collective Nombre de PP et de cédants intégrés au tableau de bord à partir des données remontées par les structures Nombre de conventions signées avec les structures Nombre d'informations, communications faites par structure partenaire	7 500,00 €			
	Tenue d'un tableau de bord	Le PAIT tient à jour un tableau de bord de tous les cédants repérés dans le département, alimenté par toutes les actions de repérages, toutes les actions de sensibilisation, et par les informations recueillies lors des entretiens individuels au PAIT. Ce tableau de bord permet d'avoir un suivi des cédants.					
	Diffusion d'informations aux cédants	Le PAIT a pour rôle dans son département d'informer tout futur cédant (qui n'a pas manifesté par écrit qu'il y était opposé) des actions collectives de sensibilisation ou d'accompagnement dans la mise en relation avec des porteurs de projet qui peuvent être organisées sur son territoire ou dans sa filière de production par toute structure ayant conventionné avec le PAIT. L'information se fera par voie électronique. Le PAIT relaiera les informations des structures organisatrices aux cédants concernés. Le fonctionnement peut être différent d'un PAIT à l'autre, chaque PAIT faisant au mieux en fonction de la charge des messages à transmettre (Soit le PAIT envoie aux cédants au minimum tous les trimestres le calendrier des manifestations, soit le PAIT envoie au coup par coup les informations aux cédants concernés, ...)					
	Réalisation du tableau de bord régional	Création du tableau de bord de suivi des cédants d'une part, des PP d'autre part.					
	Alimentation de la base						

Les actions d'accompagnement dans la mise en relation Cédants / Repreneurs	Accompagnement collectif	Accompagnement collectif dans la mise en relation cédants / repreneurs, de type sessions d'accueil d'actifs, farm dating, réunions de rencontres, ...	De 4 PP à 10 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 5 à 10 PP	300€ + 50€/nbre	Par action	30% 25 % - 35 %	276 000,00 €
			de 11 à 20 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 11 à 20 PP	300€ + (50€*10) + (40€*nbre>10)			
			de 21 à 50 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 21 à 50 PP	300€ + (50€*10) + (40€*10) + (20€*nbre>20)			
	Accompagnement individuel	Accompagnement individuel dans la mise en relation entre porteur de projet ou cédants suite annonce RDI	1 PP et 1 cédant en présence d'une structure suite annonce RDI	300,00 €	Par mise en relation		
Coordination régionale	Coordination et animation des structures et partenaires de l'installation et de la transmission	Harmoniser la communication sur le parcours à l'installation et la transmission Inventaire et bilan consolidé des actions AITA	Cartographie des actions mise en œuvre en 2020 et 2021 Faire l'analyse de l'efficience des actions 2020 et 2021 Concertation sur la répartition financière des actions 2021 Mise en place d'un site internet, de réseaux sociaux et d'un carnet de route incluant tous les partenaires et les structures agréées Diffusion de l'ensemble des informations des partenaires et des structures agréées Nbre de structures coordonnées, nbre de sessions de formation, nbre de réunions Documents de coordination produits et rapport d'activité	20 000,00 €	Chaque année	10% 5 % - 15 %	92 000,00 €
	Observatoire régional	Elaboration, adaptation, alimentation d'un tableau de bord et réalisation de documents de diffusion	Réalisation du tableau de bord complété Supports réalisés et diffusés annuellement	30 000,00 €	Chaque année		
	Coordination et animation politique installation et transmission au sein d'un même réseau par une entité régionale	Coordination des structures départementales ou infra-régionales	Nbre de départements ou structures coordonnés, rapport d'activité, nbre de sessions de formation, nbre de réunions, documents de coordination produits	1 000,00 €	Par département ou structures infra-régionales		
						100%	920 000,00 €
Enveloppe Etat + Région 2023 *							920 000,00 €

* Sous réserve de la notification d'attribution des crédits Etat 2023 non connue à cette date